Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique SAENES et TEN de Grenoble

SNASUB-FSU

Engagé·es au quotidien pour les collègues



CAPA

Commission administrative paritaire académique

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent en CAPA pour vous défendre en cas de décision individuelle défavorable : procédure disciplinaire, refus de télétravail, de temps partiel, demande de révision d'un entretien professionnel...

Pourquoi voter ?

Disposer de représentant·es du personnel au cours de sa carrière est une garantie de pouvoir être défendu·e devant l'administration pour faire respecter ses droits.

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent pour :

Augmenter les salaires

Contre la "smicardisation" des salaires et de la carrière, nous revendiquons :

- une hausse de 80 points d'indice pour toutes et tous (400 € mensuels) ;
- une hausse de 20 % du point d'indice ;
- l'indexation de sa valeur sur l'indice des prix à la consommation.

Requalification des emplois de B en A

Parce que près de 40% des SAENES exercent des missions de catégorie A, il faut :

- la requalification de B en A de tout poste d'expertise, d'encadrement et de conception ;
- un plan massif de promotion des personnels en catégorie A.

(Re)créer des emplois pour fonctionner

Nos établissements et services sont en sous-effectif chronique, ce qui détériore nos conditions de travail et entraîne des dysfonctionnements. Il faut :

- stopper les suppressions de postes ;
- créer des emplois à la hauteur des besoins.

Défendre les personnels

Avec des élu·es engagé·es et présent·es dans tous les établissements et services, la FSU porte les luttes :

- pour l'égalité professionnelle ;
- contre les violences sexistes et sexuelles ;
- pour la santé et la sécurité au travail, le respect des droits et du statut.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

F.S.U.

Pas de système éducatif sans nous !